

II- Les relations extérieures du Québec

Manon Tessier

Volume 24, numéro 1, 1993

Migrations et relations transnationales

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703136ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703136ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tessier, M. (1993). II- Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 24(1), 195–202. <https://doi.org/10.7202/703136ar>

Violence politique en Inde

8 décembre :

La destruction de la mosquée Babri Masjid à Ayodhya et les actes de violence qu'elle provoque sont déplorés par le Canada qui appuie les appels au calme lancés par le gouvernement indien. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 226*, 8 décembre 1992).

Prédictions de l'OCDE pour le Canada

16 décembre :

L'OCDE publie un rapport sur les perspectives économiques mondiales dans lequel elle prévoit pour le Canada l'une des plus fortes croissances économiques du G7, un pronostic conditionnel au maintien de taux d'intérêt bas et à la reprise américaine. Le taux de chômage canadien devrait cependant demeurer élevé. (*Le Devoir*, 17 décembre 1992, p. A7).

Nominations diplomatiques et autres

21 octobre : Le juge Jules Deschênes sera le candidat canadien en prévision des élections de l'automne 1993 à la Cour internationale de Justice de La Haye. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 205*, 21 octobre 1992).

4 décembre : Mme Elizabeth Dowdeswell est nommée par le Secrétaire général de l'ONU au poste de directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 225*, 4 décembre 1992 ; *Le Devoir*, 5 décembre 1992, p. A5).

17 décembre : Le Canada annonce de nouvelles affectations diplomatiques. On nomme M. Michael Bell ambassadeur aux Pays-Bas, M. Lawrence Dickenson, ambassadeur en Indonésie, M. Réjean Fréchette, ambassadeur au Zaïre avec accréditation au Burundi, au Congo et au Rwanda, M. Andrew Robinson, ambassadeur en Jordanie et M. David Stockwell, ambassadeur en Éthiopie avec accréditation au Djibouti et au Soudan. Enfin, Mme Mary Vandenhoff est nommée consule générale à São Paulo, M. Andriaan de Hoog, consul général à Berlin tandis que M. Arthur Campeau devient ambassadeur pour l'environnement et le développement durable. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 238*, 17 décembre 1992).

II – Les relations extérieures du Québec

(octobre à décembre 1992)

A — Aperçu général

Des préoccupations économiques marquaient essentiellement la politique internationale du Québec ce trimestre. En effet, le gouvernement québécois appuyait plusieurs entreprises dans leurs efforts pour pénétrer

de nouveaux marchés au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique latine en plus d'offrir un soutien au secteur privé dans son adaptation au libre-échange nord-américain et ses relations économiques avec le Mexique.

B — Les politiques économiques et commerciales

Un bureau des investissements étrangers était créé d'ailleurs le 2 décembre à cet effet. «Si le Québec veut demeurer compétitif, il doit absolument renforcer son travail de prospection d'investissements étrangers et (...) identifier les investissements susceptibles de développer ses secteurs concurrentiels et créer des emplois» expliquait le ministre des Affaires internationales lors de la conférence de presse tenue à cette occasion. Ce bureau travaillera de concert avec les ministères de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, des Forêts, de l'Agriculture, de l'Énergie et du Tourisme ainsi qu'avec les représentations du Québec à l'étranger afin de doter le Québec «d'une stratégie renouvelée et agressive en matière de prospection et de promotion des investissements étrangers»¹.

Par ailleurs, la société Hydro-Québec rendait public son Plan de développement 1993-2002, le 10 novembre. On y apprend que la société d'État maintiendra sa politique d'exportation mais que celle-ci sera, pour les premières années de ce plan, limitée aux exportations de petites quantités d'énergie pour être ensuite évaluée en fonction de la demande extérieure et des possibilités de développement du bassin hydro-électrique québécois. Hydro-Québec souhaite également limiter à l'avenir l'implantation de nouvelles usines à forte consommation d'électricité, telles que les alumineries, au profit d'entreprises moins énergivores².

C — Les politiques d'immigration

Le Québec accueillera, apprenait-on au cours du trimestre, une partie des 500 réfugiés bosniaques que le Canada acceptait de recevoir dans le cadre de la libération de prisonniers obtenue par le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations Unies. L'arrivée d'une centaine de musulmans bosniaques est attendue au début de l'année prochaine. Le gouvernement québécois entendait aussi collaborer avec le palier fédéral pour accélérer le traitement des demandes de ressortissants somaliens³.

D — Le Québec et la Francophonie

Le ministre québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Gaston Blackburn, séjournait en France du 1^{er} au 5 novembre. Au cours de cette visite, le ministre participait à la réunion du Comité international des Jeux de la Francophonie, réunion au cours de laquelle il a été décidé que les II^e Jeux de la Francophonie se tiendront dans le département des Bouches-

1. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 2 décembre 1992.

2. *Le Devoir*, 11 novembre 1992, p. A4.

3. *The Gazette*, 16 novembre 1992, cité par *L'Argus*, 17 décembre 1992, p. A19.

du-Rhône, en région marseillaise, du 13 au 24 juillet 1993. Du côté québécois, on se réjouissait de cette décision qui dissipe les inquiétudes quant à la tenue de cet événement. M. Blackburn rencontrait de plus son homologue français, Mme Dominique Bredin, et participait à la 23^e session de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES)⁴.

Le ministre responsable de la Francophonie, M. Guy Rivard, se rendait lui aussi en France au cours du trimestre puisqu'il se joignait aux représentants des États membres de la Francophonie pour une conférence ministérielle à Paris. M. Rivard entendait notamment discuter avec ses vis-à-vis de la question de l'adhésion de nouveaux membres et l'introduction de critères d'admissibilité tels que la présence dans le pays candidat d'un noyau important de population parlant le français et un engagement à maintenir ou développer la diffusion du français. En plus de cette question, les ministres devaient également se pencher sur la préparation du Sommet francophone qui aura lieu l'automne prochain⁵.

E — Le Québec et les États-Unis

Le Département du Commerce américain rendait une décision préliminaire, le 13 octobre⁶, puis une décision finale, le 9 novembre⁷, dans le dossier des droits compensateurs visant la compagnie Norsk Hydro. Les enquêteurs ont conclu dans ces deux décisions que les contrats à partage de risque et de profit entre la Société Hydro-Québec et Norsk Hydro ne représentent pas des subventions déguisées. Les droits compensateurs sur le magnésium produit par cette compagnie seront ainsi réduits de 21,62 % à 7,61 %. Le ministre de l'Énergie, Mme Lise Bacon, et le ministre des Affaires internationales, M. John Ciaccia, accueillaient avec soulagement ces décisions.

D'autre part, la Société Hydro-Québec envoyait à la mi-décembre plusieurs équipes de monteurs de lignes en Nouvelle-Angleterre pour aider au rétablissement du réseau de la région de Boston où les vents et la neige avaient provoqué des dégâts considérables⁸.

4. Michel DOLBEC, *Le Devoir*, 4 novembre 1992, p. A6; *Lettre du Québec*, vol. 6, no 2, décembre 1992, p. 2.

5. Michel VENNE, *Le Devoir*, 8 décembre 1992, pp. A1 et A4.

6. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 13 octobre 1992; Gérard BEAULIEU, *Le Devoir*, 14 octobre 1992, pp. A1 et A4; *La Presse*, 14 octobre 1992, cité par *L'Argus*, 14 octobre 1992, p. A20; *Le Soleil*, 15 octobre 1992, cité par *L'Argus*, 15 octobre 1992, p. A23.

7. *La Presse*, 10 novembre 1992, cité par *L'Argus*, 10 novembre 1992, p. A17.

8. *Le Devoir*, 14 décembre 1992, p. 3.

F — Le Québec et l'Europe

1— La Belgique

Le ministre Président de la région Wallonie de Belgique, M. Guy Spitaels, était en visite officielle au Québec du 1^{er} au 4 octobre. Plusieurs rencontres avaient été prévues avec des responsables politiques ainsi que des gens d'affaires. Le ministre Président visitait également les installations de la Baie James. À l'issue de son séjour, M. Spitaels jugeait «très positive» la coopération Québec-Wallonie et précisait que le caractère privilégié des relations avec le Québec ne serait pas affecté par une éventuelle diminution des accords wallons de réciprocité⁹.

2- La France

La Commission permanente de coopération franco-québécoise se réunissait les 24, 25 et 26 novembre à Québec sous le thème du renouveau et de l'adaptation aux défis de la modernité. Que ce soit dans les secteurs de la coopération scientifique et technique, de l'industrie audiovisuelle ou de l'environnement, la France et le Québec décidaient de concentrer leur coopération dans des domaines correspondant aux priorités nationales et en y associant davantage de partenaires non gouvernementaux. MM. Claude Harel, directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques au ministère français des Affaires étrangères et M. Denis Ricard, sous-ministre adjoint au ministère des Affaires internationales du Québec, présidaient cette réunion¹⁰.

Par ailleurs, le 2^e séminaire franco-québécois sur les technologies de l'information avait lieu à Paris les 1^{er} et 2 octobre. Les groupes de travail ont notamment eu pour mandat d'identifier des projets de partenariat porteurs de retombées industrielles et économiques. Au total, cette activité donnait lieu à la création de 24 projets conjoints. M. Michel Roy dirigeait la délégation québécoise¹¹.

G — Le Québec et l'Amérique latine

1— Le Brésil

Le ministre Ciaccia inaugurerait au début de décembre la Chambre de commerce Québec-Brésil en compagnie du secrétaire de la Planification de l'État du Parana venu à cette occasion pour signifier son appui à ce projet. L'une des premières activités de la Chambre de Commerce sera de préparer une mission commerciale prévue en mars 1993¹².

9. *Le Soleil*, 6 octobre 1992, cité par *L'Argus*, 6 octobre 1992, p. A19.

10. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 26 novembre 1992.

11. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 30 septembre 1992.

12. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 1^{er} décembre 1992 et 3 décembre 1992.

2— Le Chili

Le Brésil n'était pas le seul pays latino-américain à intéresser le gouvernement québécois. Au début d'octobre, après le passage d'une délégation de gens d'affaires, le ministre québécois des Affaires internationales parlait de «liens stratégiques» entre le Québec et le Chili. Rappelant que sept missions commerciales ont eu lieu au Chili depuis 1989, le ministre annonçait qu'il se rendra dans ce pays en mars prochain à la tête d'une importante délégation d'entrepreneurs. Les secteurs de la santé, de la téléphonie rurale, du transport et de la construction industrielle ont notamment été identifiés comme prometteurs¹³.

3— La Colombie

Une délégation de gens d'affaire et de hauts fonctionnaires colombiens dirigée par le ministre du Commerce extérieur de Colombie, M. Juan Manuel Santos Calderon, était reçue à Montréal les 7 et 8 octobre par le ministre des Affaires internationales. Les motivations de ce séjour étaient essentiellement reliées à l'examen des impacts possibles de l'ALENA sur les relations économiques entre le Québec et la Colombie. Ces discussions devaient déboucher sur la proposition de l'établissement d'une entente-cadre qui renforcera les échanges économiques existants et identifiera les secteurs d'échanges industriels et commerciaux prometteurs. Cette entente-cadre pourrait être signée en février prochain alors que M. Ciaccia dirigera une mission en Colombie¹⁴.

4— Le Mexique

Précédant d'un mois la signature du traité de libre-échange nord-américain par le Premier ministre canadien, le gouvernement québécois s'engageait dans cette voie en posant les premiers jalons d'une politique d'appui aux entreprises québécoises qui désireront profiter de l'accès au marché mexicain offert par l'ALENA. Le ministre des Affaires internationales, M. John Ciaccia, lançait donc le 17 novembre le Plan d'action Québec-Mexique, un programme pour lequel le gouvernement québécois investira \$3 millions sur une période de trente mois. Parmi les mesures contenues dans ce programme, soulignons que les effectifs de la Délégation générale du Québec à Mexico et les services gouvernementaux en relation avec cette région seront renforcés et que de l'information et du support technique seront fournis aux entreprises, ce qui inclut la publication de documentation et la tenue de séminaires. Rappelons que si le Mexique constitue le

13. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 9 octobre 1992, p. A7; Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 5 octobre 1992.

14. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 3 octobre 1992, cité par *L'Argus*, 6 octobre 1992, pp. A18-A19.

principal partenaire commercial du Québec en Amérique latine, il représente aussi un pays avec lequel le Québec enregistre un déficit commercial important¹⁵.

H — Le Québec et le Moyen-Orient

Six entreprises québécoises spécialisées dans le domaine de la construction profitaient d'une aide du ministère des Affaires internationales pour participer du 22 au 26 novembre à des expositions commerciales en Arabie saoudite. Un représentant du MAI et trois autres compagnies se joignaient ensuite à elles pour effectuer une mission économique au Qatar dans les Émirats arabes unis, du 26 novembre au 2 décembre 1992¹⁶.

I — Le Québec et l'Asie

1— La mission économique en Asie du ministre Tremblay

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Gérard Tremblay, poursuivait ses activités de prospection d'investissements en réalisant durant dix-huit jours en novembre une mission économique en Asie. Il débutait son voyage à Hong Kong où des rencontres avec des représentants de l'industrie de la chimie et des firmes d'ingénierie avaient lieu puis se rendait en Corée du Sud pour sonder l'intérêt d'entreprises spécialisées dans la transformation des métaux, le secteur de l'automobile et de l'aérospatiale. Au Japon, le ministre faisait principalement valoir l'expertise québécoise dans le secteur de la transformation de l'aluminium tandis qu'en Thaïlande, M. Tremblay tenait des discussions dans les secteurs du transport terrestre et des télécommunications. A la dernière étape de ce périple, Singapour, le ministre québécois concentrait ses efforts sur le développement d'alliances stratégiques et de transferts technologiques, particulièrement dans le domaine de la surveillance du trafic portuaire. Toutes ces discussions servaient à engager ou poursuivre des pourparlers afin de pénétrer ces marchés ou d'attirer les entreprises de ces pays à investir au Québec¹⁷.

2— La Chine

Après une interruption de quelques mois, l'adoption d'enfants d'origine chinoise et domiciliés dans ce pays par des couples québécois pouvait reprendre ce trimestre après qu'une entente soit intervenue entre le gouvernement québécois et les autorités chinoises. Une délégation dirigée par le

15. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 17 novembre 1992; Barrie McKenna, *The Globe and Mail*, 18 novembre 1992, p. B7; Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 18 novembre 1992, p. A9; *Le Soleil*, 18 novembre 1992, cité par *L'Argus*, 18 novembre 1992, pp. A12 et A13.

16. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué*, 19 novembre 1992.

17. Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, *Communiqué*, 30 octobre 1992.

directeur du département du notariat du ministère de la Justice chinoise s'était déplacée à la mi-novembre pour finaliser les détails de cette entente. Rappelons que la Chine avait interrompu les procédures d'adoption parce que la loi québécoise ne reconnaissait pas la validité d'un certificat d'adoption émis par les autorités judiciaires chinoises. La loi québécoise modifiée devait entrer en vigueur le 7 décembre¹⁸.

Par ailleurs, le gouvernement québécois montrait une fois de plus son intérêt dans le développement de relations commerciales avec la région de Shanghai en invitant une délégation chinoise au salon «Le monde des Affaires»¹⁹ et en tenant un séminaire sur ce sujet le 7 octobre, à Montréal²⁰. Le vice-maire de la ville de Shanghai, M. Gu Chuanxun, accompagné de 75 gens d'affaires, participait à ces activités.

J — Chronologie thématique*

La Journée mondiale de l'alimentation

19 octobre :

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) tient à Québec sa journée mondiale de l'alimentation alors qu'il est d'usage qu'elle se tienne à New York. Les ministres John Ciaccia des Affaires internationales et Yvon Picotte de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation participent en compagnie de leurs collègues fédéraux à cette manifestation. (*Le Devoir*, 20 octobre 1992, p. A5).

Le Québec et le Portugal

1^{er} novembre :

L'entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et le Portugal, signée le 28 mars 1990, entre en vigueur le 1^{er} novembre 1992. (Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 3 novembre 1992).

Le Premier ministre du Niger au Québec

début novembre :

M. Amadou Cheiffou, le Premier ministre du Niger, est de passage à Montréal pour y rencontrer des représentants du secteur privé. (Clément TRUDEL, *Le Devoir*, 5 novembre 1992, p. B5).

Des entreprises québécoises en Bretagne

2 au 4 novembre :

Grâce à un financement du MAI, des entreprises québécoises spécialisées dans l'industrie bioalimentaire séjournent en France, notamment en

18. *Le Soleil*, 19 novembre 1992, cité par *L'Argus*, 19 novembre 1992, p. A9; *Journal de Québec*, 28 novembre 1992, cité par *L'Argus*, 30 novembre 1992, p. B2.

19. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 29 septembre 1992.

20. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 29 septembre 1992.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Bretagne, pour procéder à des maillages d'entreprises et accroître leur percée sur le marché européen. (Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 27 octobre 1992).

Le Québec et les États-Unis

11 novembre :

Invité à commenter l'élection du nouveau président américain et les conséquences possibles de ce changement pour le Québec, le ministre des Affaires internationales, déclare qu'il n'anticipe pas de modifications d'importance dans les «excellentes» relations américano-québécoises. (*Le Devoir*, 12 novembre 1992, p. A4 ; *La Presse*, 12 novembre 1992, cité par *L'Argus*, 12 novembre 1992, p. A5)

Une mission québécoise à Cuba

15 au 22 novembre :

Une trentaine de Québécois de différents horizons séjournent à Cuba à la demande de l'Institut cubain d'amitié des peuples. Le rapport qui sera rédigé à leur retour au pays traitera de seize champs d'intérêt dont la santé, la religion et la justice en plus de comprendre douze recommandations pour développer la coopération dans ces domaines. (Clément TRUDEL, *Le Devoir*, 1^{er} décembre 1992, p. B7).

Un séminaire sur l'environnement

5 au 11 décembre :

Des représentants du Mali, de la Guinée, de la Mauritanie, du Burkina Faso, du Bénin, du Gabon, du Congo, de la République centrafricaine et du Rwanda assistent à un séminaire sur la protection de l'environnement. (Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 11 décembre 1992).

Le Québec et le GATT

mi-décembre :

Le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), M. Jacques Proulx, fait partie de la délégation canadienne de huit membres qui se rend à Genève participer aux négociations du GATT. Devant l'imminence de l'entente, un comité technique de l'UPA a été créé afin de suivre ce dossier et analyser les propositions soumises par le gouvernement canadien. (*La Presse*, 15 décembre 1992, cité par *L'Argus*, 15 décembre 1992, p. A25).

Une délégation asiatique au Québec

16 décembre :

Intéressée par l'acquisition d'équipement technique dans le domaine de l'hydro-électricité, une délégation de six personnes de Chine et de Hong Kong est de passage à Montréal. (*The Gazette*, 17 décembre 1992, cité par *L'Argus*, 17 décembre 1992, p. A15)